

MANDAT

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE LA CONTRIBUTION DU PNUD EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

1. GÉNÉRALITÉS

Le Bureau de l'évaluation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) réalise périodiquement des évaluations de pays appelées Évaluation des résultats des activités de développement (ERAD) afin de saisir et de démontrer la capacité d'évaluation que représentent les contributions du PNUD aux résultats de développement au niveau des pays. Ces évaluations, qui ont lieu dans des pays choisis, sont axés sur les résultats et examinent de façon critique les réalisations et les contraintes dans les domaines thématiques sur lesquels est axé le PNUD, dégagent des enseignements et fournissent des recommandations pour l'avenir. Les ERAD présentent aussi une analyse stratégique visant à renforcer la performance et le positionnement stratégique du soutien du PNUD dans le cadre des priorités nationales de développement et des orientations de la politique du PNUD dans ce domaine. Les ERAD poursuivent les objectifs généraux que voici :

- Fournir un appui concret à la fonction de reddition des comptes de l'Administrateur dans l'établissement des rapports adressés au Conseil d'administration.
- Jouer le rôle d'une assurance de qualité pour les interventions du PNUD au niveau national
- Tirer des leçons de l'expérience pour contribuer à la programmation actuelle et future au niveau du pays et au niveau de l'encadrement.
- Fournir aux parties prenantes au programme de pays une évaluation objective des résultats (résultats spécifiques) obtenus grâce au soutien du PNUD et à des partenariats avec d'autres acteurs importants durant une période donnée de plusieurs années.

Une telle ERAD est projetée en ce qui concerne la République du Congo et devrait être réalisée entre la fin de 2007 et le début de 2008. Elle couvrira la période 2004-2007, ainsi que certaines des années qui ont précédé.

2. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Le but poursuivi par l'évaluation consiste à apprécier les contributions du PNUD aux résultats de développement et au positionnement stratégique au Congo, de dégager des enseignements et d'esquisser des options en matière d'améliorations. Voici ce qu'on attend de l'ERAD au Congo :

- Fournir une évaluation indépendante des résultats des activités de développement au niveau du pays, l'accent étant mis particulièrement sur le programme de pays du PNUD, en évaluant la pertinence et l'efficacité de ces résultats, atteints grâce au soutien du PNUD et en partenariat avec d'autres acteurs du développement durant les cinq à sept années écoulées;
- Contribuer à l'obligation redditionnelle et apprendre à dégager des leçons de l'expérience, en tenant compte des autoévaluations (évaluations de projets et de résultats) et du rôle des partenaires de développement.
- Analyser comment le PNUD s'est positionné pour ajouter de la valeur en réponse aux besoins nationaux et aux changements intervenus dans le contexte du développement national;
- Présenter les principales conclusions, tirer les principaux enseignements et fournir un ensemble d'options claires et prospectives pour permettre à la gestion d'ajuster la stratégie suivie et le prochain programme de pays.

3. RAISON D'ÊTRE DE L'ÉVALUATION

Le programme du PNUD dans la République du Congo a été retenu pour faire l'objet d'une ERAD. Il a été choisi pour un certain nombre de raisons : l'achèvement du Cadre de coopération de pays 2004-2007 offre l'occasion d'évaluer les réalisations et résultats atteints durant le cycle de programme écoulé et avant celui-ci. Les conclusions seront utilisées comme apports pour l'élaboration du programme de pays 2008-2011 dans le contexte du prochain PNUAD. Les problèmes auxquels la République du Congo a dû faire face pendant des années au titre du Cadre de coopération de pays ont consisté à restaurer la sécurité politique, économique et environnementale. Une évaluation de la contribution du PNUD à ce processus peut permettre de dégager des enseignements pour l'organisation. En outre, le bureau de pays a reconnu la nécessité et l'opportunité de l'évaluation.

4. PORTÉE DE L'ÉVALUATION

L'ERAD examinera l'expérience du PNUD en République du Congo et la contribution qu'il a apportée pour faire face aux problèmes sociaux, économiques et politiques. Cette évaluation sera axée sur le Cadre de coopération de pays du PNUD (2004-2007) et sur certaines des activités précédentes du PNUD qui ont été menées sur une base ponctuelle (projet). Durant la dernière période, plusieurs projets du PNUD ont été axés sur le rétablissement progressif de la sécurité, le rétablissement des services sociaux de base, le redressement économique et/ou la création d'activités rémunératrices, et la poursuite d'activités dans le domaine des droits de l'homme, de la gouvernance démocratique et des affaires publiques.

Le Cadre de coopération de pays 2004-2007 a été formulé à la lumière de la stratégie gouvernementale de développement, appelée Nouvelle Espérance et du Document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Il intègre l'intérêt porté à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Le Programme de pays met l'accent sur les priorités que voici :

- **Gouvernance** : inclut le renforcement des capacités parlementaires, le soutien aux mesures de lutte contre la fraude et la corruption, l'appui donné à l'administration locale pour renforcer les capacités des collectivités locales, et le soutien apporté à l'élaboration des stratégies gouvernementales de développement.
- **Pauvreté** : l'aide du PNUD a été ciblée sur la promotion de l'emploi des jeunes et la réinsertion des ex-combattants.
- **Gestion des ressources naturelles et de l'environnement** : comprend l'information, la formation et la sensibilisation, la lutte contre la pollution marine et côtière, l'environnement urbain et l'amélioration des conditions de vie, la protection de l'écosystème forestier, les eaux internationales, les changements climatiques et la diversité biologique.
- **Thèmes transectoriels** : comprend notamment la lutte contre le VIH/sida, l'égalité entre les sexes et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

L'évaluation s'efforcera de réaliser un examen global du portefeuille de programmes du PNUD et des activités de celui-ci durant la période considérée. Elle fera le point sur les principaux résultats, les résultats spécifiques, qu'ils soient escomptés ou non, qu'ils soient positifs ou négatifs – et visera l'aide du PNUD, qu'elle soit financée par les ressources de base ou par les ressources à des fins spéciales. Concrètement, l'ERAD s'intéressera aux trois aspects que voici :

- a) *Pertinence des programmes du PNUD.* L'évaluation examinera si et comment les programmes du PNUD sont en prise avec les besoins du pays dans le cadre du relèvement après les conflits et si les changements intervenus dans l'approche du PNUD traduisent les principales priorités nationales. Autrement dit, le PNUD a-t-il appliqué la bonne stratégie de développement dans le

contexte politique, économique et social particulier de la République du Congo?

- b) *Efficacité*. Le programme du PNUD a-t-il atteint les objectifs qui lui étaient assignés et les résultats qui étaient escomptés? Quelles sont les forces et faiblesses du programme? Quels sont les résultats inattendus qu'il a produits? Faut-il continuer dans la même direction ou revoir ses principaux aspects en vue du nouveau cycle?
- c) *Viabilité à terme* : Les résultats dans le domaine du développement qui ont été réalisés grâce à la contribution du PNUD sont-ils viables? Garantissent-ils une viabilité avec l'accent mis sur la maîtrise nationale, un environnement politique propice, le renforcement des capacités, l'égalité entre les sexes, les droits de l'homme et autres principaux facteurs que le PNUD prend en considération lorsqu'il évalue l'efficacité en matière de développement?

En outre, l'évaluation analysera le positionnement stratégique du PNUD :

- Vérifier le lien existant entre le soutien du PNUD et les besoins nationaux, les objectifs et priorités en matière de développement, notamment sa pertinence, ainsi que sa pertinence par rapport à l'objectif de la réduction de la pauvreté et autres OMD.
- Évaluer comment le PNUD a su prévoir, en y faisant face, les grands changements intervenus dans le contexte national de développement touchant la réduction de la pauvreté et la réforme de la gouvernance dans l'optique d'un développement durable.
- Examiner les synergies et veiller à ce que le soutien apporté par le PNUD soit en ligne avec d'autres initiatives et d'autres partenaires, notamment le PNUAD, le Cadre de coopération mondiale et le Cadre de coopération régionale, et examiner comment le PNUD a coordonné son action avec celle d'autres partenaires du développement.
- L'évaluation examinera aussi l'influence de

questions systémiques, c'est-à-dire les contraintes politiques et administratives qui influent sur le programme, tant en ce qui concerne les donateurs que le programme de pays, tout comme il examinera comment les résultats de développement atteints et les partenariats qui ont été établis ont contribué à assurer la pertinence et le positionnement stratégique du PNUD.

5. MÉTHODES

L'évaluation fera appel à de nombreuses méthodes, notamment des examens préliminaires, des ateliers et réunions, des entretiens individuels et collectifs tant au niveau du siège que sur le terrain. La méthodologie appropriée sera affinée dans le cadre de la mission de définition de la portée des activités et sur la base des discussions qui auront lieu entre l'équipe des évaluateurs et les différentes parties prenantes.

L'équipe d'évaluation examinera, le cas échéant, les cadres globaux de programmation (PNUAD, BCP, Cadre de coopération mondiale, bilan commun de pays, cadre de résultats stratégiques, rapports annuels axés sur les résultats, etc.) qui donnent une idée d'ensemble du contexte du pays. Elle examinera aussi certains descriptifs de projet et documents de soutien aux programmes, ainsi que les rapports de contrôle et d'évaluation au niveau de pays. Les données statistiques seront évaluées, selon que de besoin. L'équipe d'évaluation utilisera la triangulation des perceptions, ainsi que des documents et données pour valider ses conclusions.

On envisage de suivre une démarche mettant l'accent sur la participation, notamment celle des parties prenantes. Le recensement de celles-ci, y compris les représentants des ministères et des institutions gouvernementales, les organisations de la société civile, les représentants du secteur privé, les institutions des Nations Unies, les organisations multilatérales, les donateurs bilatéraux et les bénéficiaires. L'équipe visitera des projets/et des sites significatifs, selon que de besoin.

L'ERAD suivra les directives mises au point par le Bureau de l'évaluation en 2006. Selon ces directives, le processus comporte trois phases, chacune de ces phases comportant plusieurs étapes.

PHASE 1 : PHASE PRÉPARATOIRE

- Examen sur dossier – effectué par le Bureau de l'Évaluation en consultation étroite avec le responsable de l'équipe d'évaluation, le bureau de pays et le Bureau régional pour l'Afrique, sur la base de questions essentielles en matière d'évaluation mises au point par le directeur de tâche du Bureau de l'évaluation et le chef de l'équipe de l'évaluation en consultation avec le Bureau régional pour l'Afrique.
- Mission visant à définir la portée des activités – l'équipe d'évaluation dirigera une mission de courte durée qui se rendra dans le pays pour définir la portée des activités à entreprendre, recenser les parties prenantes, recueillir des données supplémentaires et compléter l'évaluation.
- Élaboration d'un rapport initial, y compris la conception et le plan de l'évaluation finale, l'arrière-plan de l'évaluation, des questions importantes touchant l'évaluation, une méthodologie détaillée, les sources d'information, les instruments et plans pour la collecte des données, la conception de l'analyse des données et la forme à respecter pour l'établissement des rapports.

PHASE 2 : RÉALISATION DE L'ERAD ET RÉDACTION DU RAPPORT D'ÉVALUATION

- Mission assignée à l'ERAD dans le domaine de la collecte des données et de la validation – la principale mission, d'une durée de deux semaines, sera effectuée par l'équipe d'évaluation indépendante, sous la conduite du chef de l'équipe d'évaluation.
- Analyse et établissement du rapport – Les informations recueillies seront analysées dans le projet de rapport établi par l'équipe d'évaluation dans les trois semaines qui suivront le moment où l'équipe aura quitté le

pays. Le projet de rapport fera l'objet de corrections factuelles effectuées par les principaux clients et d'un examen technique effectué par le Bureau de l'évaluation du PNUD. Le chef de l'équipe, en coopération étroite avec le directeur de tâche du Bureau de l'évaluation, mettra la dernière main au rapport de l'ERAD sur la base de ces examens finals.

PHASE 3 : SUIVI

- Réunion des parties prenantes – Une réunion avec les principales parties prenantes nationales sera organisée pour présenter les résultats de l'évaluation. Les observations seront incorporées au rapport final d'évaluation par le chef de l'équipe d'évaluation.
- Réponse de la direction – Le PNUD préparera la réponse de la direction et surveillera l'application sur le plan interne.
- Enseignements à tirer – La diffusion des conclusions du rapport doit permettre de dégager les enseignements organisationnels, dans le cadre de la diffusion d'ensemble et de la stratégie d'information du Bureau de l'évaluation.

6. PRODUITS ESCOMPTÉS

Il s'agit des produits suivants :

- Un rapport initial (20 pages au maximum)
- Un rapport final détaillé sur l'évaluation des résultats de développement en République du Congo (50 pages au maximum, plus les annexes)

Le rapport final en question sera établi par l'équipe d'évaluation et comportera à tout le moins ce qui suit :

- Un résumé des conclusions et des recommandations
- Le rappel des faits (généralités), avec une analyse du contexte du pays
- Le positionnement stratégique et la pertinence du programme

- La performance du programme
- Les enseignements et les bonnes pratiques
- Les conclusions et recommandations
- Les annexes (mandat, personnes rencontrées, documents examinés, statistiques, etc.)

7. L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

Une société de consultants internationaux entreprendra l'évaluation et désignera les membres de l'équipe d'évaluation. L'équipe sera composée de trois consultants, dont l'un d'entre eux dirigera l'équipe, un spécialiste ayant des connaissances spécialisées dans des domaines pertinents pour l'évaluation, et un consultant national connaissant parfaitement la situation dans le pays. Le chef de l'équipe doit avoir une capacité avérée dans les domaines de la réflexion stratégique et du conseil, ainsi que dans l'évaluation de programmes complexes sur le terrain. Les membres de l'équipe doivent avoir une connaissance approfondie des évolutions en Afrique et, de préférence, être francophones.

La société de consultants internationaux chargée de l'évaluation sera choisie par le Bureau de l'évaluation du PNUD.

8. DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE GESTION

Le Bureau de l'évaluation gèrera l'évaluation et assurera la coordination et la liaison avec le Bureau régional pour l'Afrique et d'autres services concernés au siège. Le directeur de tâche du Bureau de l'évaluation gèrera le processus d'évaluation, en consultation étroite avec le Bureau régional pour l'Afrique et la direction du bureau de pays du Congo-Brazzaville.

Le bureau de pays aura un rôle de chef de file dans l'organisation du dialogue et des réunions avec les parties prenantes concernant les conclusions et recommandations, soutiendra l'équipe d'évaluation en liaison avec les autres partenaires importants, soutiendra les discussions avec l'équipe et mettra à la disposition de celle-ci tous les documents disponibles. Il fournira un soutien en matière de logistique et de planification.

Le Bureau de l'évaluation supportera toutes les dépenses ayant trait directement à la conduite de l'ERAD, notamment les coûts liés à la participation du chef de l'équipe, des consultants nationaux et internationaux, ainsi que de la recherche préliminaire et la publication du rapport final de l'ERAD. Le bureau de pays apportera un soutien en nature. Le Bureau de l'évaluation assumera également les coûts des ateliers réservés aux parties prenantes, dans le cadre de l'évaluation.

Le calendrier et les activités à mener dans le cadre du processus d'évaluation se présentent comme suit :

- Examen préliminaire et analyse de la documentation – Janvier 2008
- Réunions initiales à New York – 21-25 janvier 2008
- Mission de définition de la portée des activités au Congo – 28 janvier-4 février 2008
- Principale mission d'ERAD au Congo – 28 février-12 mars 2008
- Présentation du projet de rapport définitif – 25 mars 2008
- Rapport définitif – 22 avril 2008

Annexe II

PRINCIPAUX DOCUMENTS CONSULTÉS*

- Adote, Mougani et Oschauldes Ibata. “Rapport provisoire d’évaluation, projet Action communautaire pour le rétablissement post-conflit”, février 2006.
- Ahounmènou, E.B. “Rapport de mission : Appui à la mise en place du CEDAP”, 20 août au 8 septembre 2007.
- Banque africaine de développement/Fonds africain de développement. “République du Congo : Document de stratégie par pays axée sur les résultats – DSPAR 2008-2012”, 2008-2011).
- Banque mondiale. “Country profile, Republic of the Congo”, www.worldbank.org.
- Banque mondiale. “République du Congo : Projet d’appui à l’éducation de base (PRAEBASE), mission de supervision”, Brazzaville, 1er au 12 octobre 2007.
- Banque mondiale. “Note analytique sur les marchés publics (*Country Procurement Issues Paper – CPIP: République du Congo*)”, 10 février 2006.
- Centre for International Cooperation, University of Bradford. “Assessing and reviewing the impact of small arms availability and poverty: a case study of the Republic of Congo UNDP/IOM ex-combatants Reintegration and small arms collection project”, mai 2004.
- Conférence ministérielle africaine sur l’environnement. “Plan d’action de l’initiative environnementale du NEPAD”, adopté à Maputo, juin 2003.
- Defoundoux-Fila, Hyacinthe. “Rapport d’exécution technique et financier : séminaires ateliers sur le renforcement des capacités des ONG en matière de lutte contre la corruption”. Brazzaville, 2007.
- Economic Intelligence Unit. “Country Profile, Congo (Brazzaville)”, septembre 2007.
- Enquête sur les armes légères. “Small arms availability, trade and impacts in the Republic of Congo”. Étude établie pour l’Organisation internationale pour les migrations et le PNUD, avril 2002.
- Enquête sur les armes légères. “Quoi de neuf sur le front congolais? – évaluation de base sur la circulation d’armes légères et de petit calibre en République du Congo”, décembre 2007.
- Équipe de pays des Nations Unies au Congo. “UN Plan Republic of the Congo - 2001-2002”, sans date.
- Équipe de pays des Nations Unies au Congo, “UN Plan 2002: Together...”, Brazzaville, 2002
- Équipe de pays des Nations Unies au Congo, “Bilan commun de pays, Congo” Brazzaville, février 2005.
- Équipe de pays des Nations Unies au Congo. Projet PNUAD 2009-2013.
- Fonds monétaire international. “Country Report no 06/206”, juillet 2006.
- Fonds monétaire international. “Country Report no 07/206”, juin 2007.
- Fonds monétaire international. “Republic of Congo – Chairman’s summing up, President’s memorandum and recommendation and decision point document under the enhanced heavily indebted poor country (HIPC) initiative”, 24 février 2006.
- Fonds monétaire international. “Oil and Growth in the Republic of Congo”. Document de travail du FMI, août 2006.

* Les descriptifs de projet, rapports et états financiers, ainsi que les nombreuses notes de synthèse qui nous ont été fournis par le Bureau de pays du PNUD ne figurent pas sur cette liste.

- Fonds monétaire international. "Republic of Congo: Selected Issues Paper", 9 avril 2007.
- Gouvernement des États-Unis d'Amérique, Bureau de la démocratie, des droits de l'homme et du travail. "Country Reports on Human Rights Practices: Republic of Congo", 6 mars 2006.
- Makita-Mbama, Albert. "Rapport de l'étude d'analyse du projet Action communautaire pour le relèvement des communautés et la réintégration sociale des jeunes à risque (PRESJAR)". (examen à mi-parcours), Brazzaville, sans date.
- Nations Unies. "Examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, Rapport initial et deuxième, troisième, quatrième et cinquième rapports périodiques des États parties : Congo", document de l'ONU CEDAW/C/COG/1-5, 8 avril 2002.
- Parlement congolais. Déclaration des parlementaires congolais sur la création d'un environnement sain et durable, Brazzaville, 3 décembre 2004.
- Parlement congolais. Déclaration d'intention des parlementaires relative à la lutte contre le VIH/sida, Dolisie, 1er décembre 2002.
- Parlement congolais. Déclaration des parlementaires relative à la lutte contre la pauvreté : recensement de ses causes profondes et le rôle des parlementaires, Brazzaville, 8 mars 2002.
- PNUD. "Draft country programme document for the Republic of the Congo (2004-2007)" (projet de descriptif de programme pour la République du Congo). Document du Conseil d'administration DP/DCP/PRC/1, 28 juillet 2003.
- PNUD. "Evaluation finale : action communautaire pour le rétablissement post-conflit en République du Congo", sans date.
- PNUD. Rapport d'évaluation. Appui aux institutions parlementaires, Brazzaville, 17 au 23 juin 2003.
- PNUD. "Évaluation de la gestion axé sur les résultats au PNUD", Bureau de l'évaluation, New York, 2007.
- PNUD. "Information sur la répartition et le mode de calcul des MC-ARB-2 et les critères qui gouvernent la création des rubriques fixes dans les arrangements en matière de programmation", document du Conseil d'administration DP/2008/14, 14 décembre 2007.
- PNUD. "Proposals on programming arrangements for the period 2008-2011" Executive Board document DP/2007/44, 3 August 2007
- PNUD. "Measuring Democratic Governance, A framework for selecting pro-poor and gender sensitive indicators", mai 2006.
- PNUD. "Mission d'évaluation des modalités d'exécution nationale (NEX) et exécution ONG des programmes/projets de développement mis en œuvre avec l'appui du PNUD au Congo", Brazzaville, 11 octobre 2006.
- PNUD. "Programming arrangements for the period 2004-2007: Information note to the Executive Board", 10 au 14 septembre 2007.
- PNUD. "Protocole d'accord entre le PNUD et la société TOTAL" dans la République du Congo, 2007.
- PNUD. "Rapport d'évaluation du projet prévention du sida dans les écoles du Congo", Brazzaville, avril 2006.
- PNUD. "Regional programme document for Africa, 2008-2011".
- PNUD. "Second regional cooperation framework for Africa, 2002-2006".
- PNUD. "Deuxième plan de financement pluriannuel, 2004-2007", document du Conseil d'administration DP/2003/32, 13 août 2003.
- PNUD. "Plan stratégique du PNUD pour 2008-2011 : Progresser plus rapidement sur la voie du développement humain", document du Conseil d'administration DP/2007/43, 18 juillet 2007.

- République du Congo. “Projet de Constitution”, Brazzaville, 29 novembre 2001.
- République du Congo. “Enquête congolaise auprès des ménages pour l’évaluation de la pauvreté (ECOM 2005)” avril 2006.
- République du Congo. Projet de document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, janvier 2007.
- République du Congo. “Document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté (i-PRSP) pour le Congo”, 27 septembre 2004.
- République du Congo. “La nouvelle espérance : projet de société du Président de la République du Congo, son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso”, 2002.
- République du Congo. Loi sur les partis politiques, 2006.
- République du Congo, Ministère de la planification. Projet de plan national pour réaliser les OMD au Congo, 6ème projet, décembre 2007.
- République du Congo. “Plan national de lutte contre la corruption”, adopté par le Gouvernement le 4 juin 2004.
- République du Congo. “Rapport national sur le développement humain 2002 : Guerres, et après?”, 2002.
- République du Congo. “Rapport national sur le développement humain : Gouvernance, cohésion sociale et développement humain durable en République du Congo”, 2007.
- République du Congo. “Rapport National sur les objectifs du Millénaire pour le développement”, Brazzaville, août 2004.
- République du Congo, Banque mondiale et Commission européenne. “La République du Congo : Évaluation intégrée de la gestion des finances publiques et de la passation des marchés (CIFA)”, juin 2006.
- République française. “Document cadre de partenariat France-Congo (2007-2011). www.diplomatie.gouv.fr”
- Union Interparlementaire et Assemblée nationale française. “Rapport de la mission d’évaluation et de proposition auprès du Parlement de la République du Congo”, 21 au 27 avril 2006.
- Union pour l’étude et la recherche sur la population et le développement (UFRPOD) et République du Congo. “La corruption et la fraude en République du Congo”, novembre 2003.

LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

GOVERNEMENT CONGOLAIS

Germain Bemba-Bantsimba, Inspecteur des services municipaux, municipalité de Pointe-Noire

Benjamin Boumakany, Secrétaire général du Gouvernement

Jean-Marie Bossina, Troisième Secrétaire, Mission permanente de la République du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York

Chantal Maryse Itoua-Apoyolo, Première Conseillère, Mission permanente de la République du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York

Jocelyne Milandou, Vice-Présidente, Cour des comptes et de discipline budgétaire

Pierre Ngollo, Premier Secrétaire, Bureau de l'Assemblée nationale

Alphonse Nzoungou, Président, Commission nationale de lutte contre la corruption

Jean-Christoffe Okandza, Chef de cabinet, Ministère de la planification

Emmanuel Okandze, Conseiller administratif, Bureau de l'Assemblée nationale

Luc Joseph Okio, Conseiller ministériel, Mission permanente de la République du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York

M. Oko-Olingoba, Chef de cabinet, Bureau de l'Assemblée nationale

Mwaziby Olingoba, Commissaire pour la réintégration économique des anciens combattants, HCREC

Jean-Baptiste Ondaye, Directeur général, Ministère de la planification

Gilbert Pana, Directeur, Publications et documentation du Gouvernement

Emilienne Raoul, Ministre de la santé, des affaires sociales et de la famille

Col. Michel Sangha, Préfet, Département de Pool

Etari Wa Dzon, Service de la planification et du développement, Ministère de la planification

SOCIÉTÉ CIVILE CONGOLAISE

Lilian Barros, Coordonnatrice, Comptoir juridique juniors (ONG d'aide judiciaire)

Yvonne Bantsimba, Directeur, École primaire Kinsoudi, Brazzaville

M. Bitsangou, Trésorier adjoint, Groupe de gestion de la communauté locale, École primaire Kinsoudi, Brazzaville

El Hadj Djibril Bopaka, Union nationale des opérateurs économiques congolais (UNOC) (association patronale)

Serge Bouiti-Viaudio, Coordonnateur, Programme de développement humain, TOTAL-Congo

Scholastique Dianzinga, Centre de promotion de la femme en politique (ONG)

Père Christian de la Bretèche, Président, Forum des petites entreprises (ONG)

Hervé Diata, Doyen, Faculté des sciences économiques, Université Marien Ngouabi

Georgette Ingani, Directrice régionale, Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement (ONG)

Florent Kihoulou, Secrétaire général, Fondation Niosi

Marie-Françoise Kimbadi, Directrice (groupe B), École primaire Kinsoudi, Brazzaville

Tsaly Mabilia, Secrétaire général, Union panafricaine pour le développement social – UPADS (parti politique)

Célestine Matsima, Directrice (groupe A), École primaire Kinsoudi, Brazzaville

Florent Mboundou, Directeur exécutif, Association congolaise du bien-être familial (ONG)

Loamba Moke, Secrétaire général, Association pour la défense des droits humains et de l'univers carcéral (ONG)

Jules Arsène Myningou, Chef, Département de l'environnement, TOTAL-Congo

Octave Gildas Ndalla-Bikoumou, Expert en microfinance, Forum des petites entreprises (ONG)

Jeannin Ndamba, Expert de l'environnement, Université libre du Congo

Roch Euloge Nzobo, Spécialiste de programme, Observatoire congolais des droits de l'homme (ONG)

Jean-François Obembé, Secrétaire général, Mouvement pour la solidarité et le développement – MSD (parti politique)

J.J. Samba, Secrétaire général, Union patronale et interprofessionnelle du Congo UNICONGO (association patronale)

PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT

Wilfred Banmbuh, Représentant, Programme alimentaire mondial

Aliénor Bernhard, Représentant adjoint, Comité international de la Croix-Rouge

Arnaud Borchard, Chargé d'affaires, Commission européenne

Rose-Belle Da Silva-Rodrigues, Attachée de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France

Anicet G. Dologué, Président, Banque de développement des États d'Afrique centrale (banque régionale de développement)

Rizzi Domenico, Ambassade d'Italie

Louani Mahamat Goadi, Expert principal, développement humain, Banque mondiale

Serge Mbongolo, Administration de la communication, Comité international de la Croix-Rouge

Bienvenu Monthe Biyouidi, Économiste responsable des opérations, Banque mondiale

Ariane Tombet, Représentant, Comité international de la Croix-Rouge

Koen van Ormelingen, Représentant, UNICEF

BUREAU DU COORDONNATEUR RÉSIDENT

Lydia Kassa, Conseillère de la coordination

BUREAU DE PAYS DU PNUD

Aurélien Agbénonci, Représentant résident

Aderemi Aibiou, Chef du Bureau de l'ONU, Kinkala

Normand Alouna, Fonctionnaire des finances

Emelyne Bayanda, Conseillère, Groupe de la gouvernance et de la consolidation de la paix

Isidore Dianzinga, Conseiller technique principal, projet relatif au changement climatique

Luisa Dologué, Directrice, CEDAP

Max M. Fira, Groupe de la gouvernance

Joseph Ikoubou, CEDAP

Jean-Félix Issang, Fonctionnaire chargé des programmes sur l'environnement

Violet Kakyomya, Représentante adjointe

Christelle Kotolo, Chef du bureau du PNUD à Pointe-Noire

Eloi Kouadio IV, CEDAP
Daniel Mikayoulou, Conseiller, Groupe de la pauvreté et de l'environnement
Joseph Ntsiefe, responsable du projet CFC
Rimteta Ranguébaye, Économiste
Nadège Zoula, Groupe de la pauvreté et coordonnatrice pour les questions d'égalité entre les sexes

ORGANISATION DES NATIONS UNIES À NEW YORK

David Bongwele, Spécialiste des questions politiques, Département des affaires politiques
Sammy Kum Buo, Directeur, Division Afrique II, Département des affaires politiques
Inyang Ebong-Harstrup, Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement
Aida Mengistu, Administrateur associé pour les questions humanitaires, Bureau de la coordination des affaires humanitaires
Stephen O'Malley, Chef, Section Afrique I, Bureau de la coordination des affaires humanitaires
Micheline Ravololonarisoa, Chef, Section Afrique, UNIFEM

PNUD NEW YORK

BUREAU DE L'ÉVALUATION

Nurul Alam, Directeur adjoint
Oscar Garcia, Conseiller pour l'évaluation

Sergio Lenci, Conseiller pour l'évaluation
Saraswati Menon, Directeur
Michael Reynolds, Directeur de tâche
Howard Stewart, Conseiller pour l'évaluation

BUREAU DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Selim Jahan, Directeur, Groupe de lutte contre la pauvreté
Terence D. Jones, Groupe de la gouvernance démocratique
Jeffrey O'Lalley, Directeur, Groupe du VIH/sida
Bharati Silawal-Giri, Conseillère pour l'égalité entre les sexes et le développement

BUREAU RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE

René C. Giraud, Conseiller pour les programmes de pays
Ade M. Lekoetje, Conseiller pour les programmes de pays

BUREAU DE LA PRÉVENTION DES CRISES ET DU RELÈVEMENT

Laurent Rudasingwa, Spécialiste de programme et Coordonnateur régional pour l'Afrique
Groupe de l'environnement du PNUD, Groupe régional de coordination pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale
Abdoulaye Ndiaye, Chef d'équipe régional et Conseiller technique régional pour la diversité biologique et les eaux internationales

Annexe IV

NOTE D'INFORMATION

Le Bureau de l'évaluation du Programme des Nations Unies pour le développement a chargé *Abacus International Management L.L.C.* de fournir une équipe de consultants indépendants pour l'évaluation de la contribution du PNUD aux résultats de développement au Congo. Cet exercice portera principalement sur la période 2004 à 2007; il s'attachera à analyser les projets et activités du PNUD et à comparer les effets de ces actions aux effets escomptés définis au moment de l'adoption du cycle de programmation qui se termine. Cette évaluation aura lieu entre janvier et avril 2008. L'équipe d'évaluation est entièrement indépendante du PNUD. Elle est composée de MM Abdenour Benbouali, Hyacinthe Defoundoux-Fila et Carrol Faubert qui agira comme chef d'équipe. Un bref CV des personnes concernées est fourni en annexe

Pour ses recherches, l'équipe d'évaluation effectuera une visite au Congo du 24 février au 10 mars 2008. Elle rencontrera individuellement ou en groupes les principaux partenaires du PNUD tant au Gouvernement que chez les bailleurs de fonds, les institutions des Nations Unies, les organisations internationales, les institutions financières internationales, les ONG et la société civile. L'équipe d'évaluation rencontrera également des personnes et groupes qui ne sont pas directement en partenariat avec le PNUD mais qui peuvent contribuer à la bonne compréhension des actions en faveur du développement, de la réconciliation et de la reconstruction.

L'évaluation analysera les axes principaux du programme 2004-07, soit l'appui du PNUD à

- la bonne gouvernance
- la lutte contre la pauvreté
- la préservation de l'environnement et la gestion des ressources naturelles

- la prévention et la reconstruction en situation d'après-conflit
- les thèmes transsectoriels relatifs à l'égalité des sexes, au VIH/sida et aux nouvelles technologies de l'information

L'équipe s'intéressera aussi aux activités non budgétaires ou à faible budget telles que le plaidoyer, la coordination, le développement de partenariats, le renforcement des capacités nationales, etc.

Pour ces activités et programmes, l'évaluation portera son analyse sur la pertinence des choix stratégiques et programmatiques du PNUD, l'efficacité des interventions, la pérennisation des résultats obtenus et l'appropriation nationale, le positionnement stratégique du PNUD et ses avantages comparatifs.

Voici quelques-unes des principales questions auxquelles l'équipe chargée de l'évaluation tentera de répondre et qui formeront la trame des discussions qu'elle aura avec vous et d'autres personnes consultées :

1. Quelles ont été les principales contributions du PNUD au développement en République du Congo? Qu'aurait-il pu faire différemment pour améliorer ces contributions? A-t-il fait les bons choix stratégiques?
2. Le PNUD a-t-il su analyser correctement une situation en évolution, l'anticiper et adapter ses interventions, ses programmes et projets à l'environnement dans lequel il opère?
3. Les programmes du PNUD ont-ils reflété correctement les priorités nationales? S'insèrent-ils harmonieusement dans les efforts des autres composantes de la communauté internationale au Congo?

4. Les résultats acquis, positifs ou négatifs, dans les domaines d'intervention du PNUD sont-ils dûs aux efforts et activités du PNUD ou à des facteurs externes?
5. Ces résultats ont-ils un caractère durable? Peuvent-ils être pérennisés?
6. Voyez-vous le PNUD comme un partenaire utile et fiable? Comment pourrait-il améliorer ses relations avec vous et, en général, améliorer son image comme partenaire efficace pour le développement du Congo?
7. Selon vous, qu'est-ce qui détermine les choix stratégiques et programmatiques du PNUD? Quels sont les facteurs externes qui influencent les choix du PNUD?
8. Le PNUD est-il perçu comme un agent de changement important dans des domaines comme la gouvernance, la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement, la réconciliation et la reconstruction, la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, et la lutte contre le VIH/SIDA?
9. Est-ce que l'ensemble du programme du PNUD et les divers projets, surtout dans les domaines de la gouvernance et de la lutte contre la pauvreté, incorporent de manière convaincante la priorité affirmée pour la promotion de la femme?
10. Le PNUD a-t-il un rôle important à jouer dans la coordination entre les différents intervenants s'agissant de l'appui au développement au

Congo? Selon vous, quelle est la "valeur ajoutée" du PNUD dans le dispositif d'aide au développement au Congo?

11. Que pensez-vous des interventions du PNUD dans les activités de plaidoyer, de coordination, de développement de partenariats et de renforcement des capacités? Pensez-vous que les actions et interventions du PNUD ont des effets sur les politiques sectorielles et nationales?
12. Les interventions du PNUD contribuent-elles efficacement à appuyer les efforts nationaux pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)?

Si vous désirez faire parvenir à l'équipe d'évaluation des observations écrites avant son arrivée, prière d'adresser un courriel directement au chef de l'équipe (carrollf@gmail.com) ou au responsable pour cette évaluation au Bureau de l'évaluation du PNUD à New York (michael.reynolds@undp.org). Nous vous prions aussi d'indiquer toute documentation qui pourrait être utile à l'équipe chargée de l'évaluation; si ces documents existent sous forme électronique, veuillez les faire parvenir aux adresses ci-dessus ou encore d'en remettre copie lors de votre entretien avec l'équipe. L'équipe d'évaluation aura besoin de documents, de statistiques et de faits précis.

L'équipe d'évaluation,
Brazzaville, février 2008